République Française Département de la Corrèze

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 7 mars 2024 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le sept mars à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

Nº19a

Etaient présents: M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 26 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentées: Mme Yvette FOURNIER par Mme Christine BUISSON-COMBE, Mme Ayse TARI par M. Bernard COMBES, Mme Zohra HAMZAOUI par Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Jacques SPINDLER.

Etaient absents: Mme Micheline GENEIX, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport pour la réfection complète du sol multisports de la salle de compétition du Centre Culturel et Sportif

Monsieur le Maire expose :

La Ville de Tulle a sollicité un prestataire privé LABOSPORT afin que ce dernier effectue des mesures des qualités sportives et de sécurité du sol de la salle omnisports du Centre Culturel et Sportif. (Rapport n°R230889-A1 du 25 mai 2023).

Ce rapport a mis en évidence des valeurs non homogènes concernant les qualités sportives (rebond vertical du ballon, absorption des chocs).

Les qualités de glissance de la surface sont inférieures à l'exigence minimale de la norme EN 14904 sur les différents points de mesure (surface trop glissante).

Par ailleurs, le contrôle de la planéité et l'examen visuel de surface conformément à la norme EN 13036-7 a révélé la présence de défauts, d'éclats de bois sur lames et des zones gondolées.

Devant ce constat, la Ville de Tulle a décidé de procéder au remplacement du sol sportif à l'identique dans le choix technique et dans sa globalité.

Descriptif des travaux à programmer

- Dépose et évacuation du revêtement sportif existant, des plinthes et des seuils périphériques
- Evacuation des déchets en déchetterie spécialisée
- Préparation du sol support (ponçage général si nécessaire et enlèvement des particules non adhérentes)
- Réception du support et contrôle de la planéité par un prestataire indépendant
- Correction localisée de la planéité conformément à la norme en vigueur
- Fourniture et pose d'un nouveau parquet sportif type Sylvaport Premium Junckers ou équivalent techniquement sur simple lambourdage
- Fourniture et pose des plinthes périphériques
- Réalisation des tracés sportifs et trappons d'accès
- Nettoyage de chantier

Allotissement des lots : lot unique

Le montant global des travaux est estimé à 150 000 € HT.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- 1 Approuve le projet relatif à la réfection complète du sol multisports de la salle de compétition du Centre Culturel et Sportif dont le montant total s'élève à 150 000 € HT.
- 2 Décide la réalisation de ce projet.
- 3 Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention de l'Agence Nationale du Sport aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.
- 4 Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site <u>www.telerecours.fr</u>



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : Date et ref de l'accusé de réception :

J19A _ 07032024

1 1 MARS 2024 1 1 MARS 2024



Réfection complète du sol multisports de la salle de compétition du Centre Culturel et Sportif

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : 1 1 MARS 2024

Date et Réf. de l'accusé de réception: 1 1 MARS 2024

D13A - 07032024





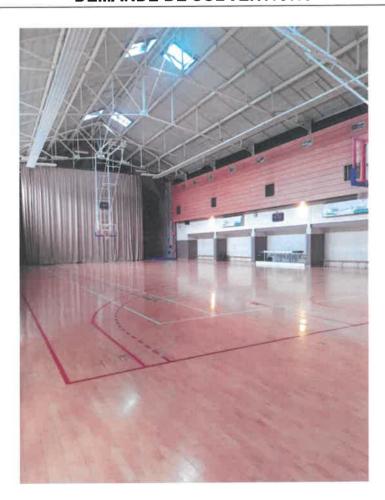
Pôle Ingénierie Bâtiment et Voirie Services techniques Ville de TULLE OC

Etabli, le 23/01/2024

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

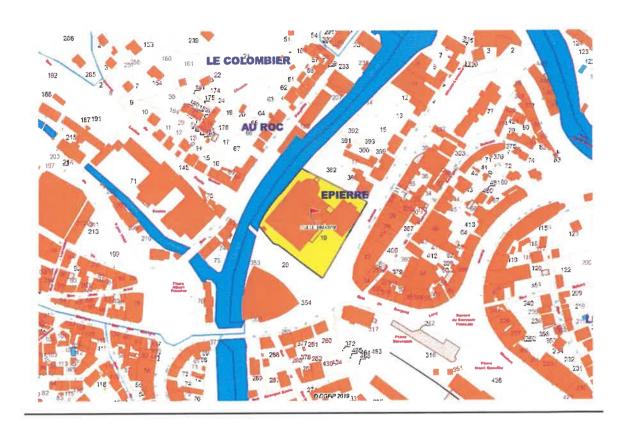
REFECTION COMPLETE DU SOL MULTI-SPORTS - SALLE DE COMPETITION

DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTIONS



PLAN DE SITUATION

36, Avenue Alsace Lorraine 19000 TULLE



PRESENTATION DU BATIMENT

Les travaux concernent le remplacement du sol Multi-sports de la salle de compétition du centre culturel et sportif à Tulle.

Cet équipement est utilisé par l'US Tulle (basket) et le Volley Tulle Naves.

DESCRIPTIF DES OUVRAGES A REALISER

Pour cet équipement, la ville de Tulle a sollicité un prestataire privé Labosport pour la réalisation de mesures des qualités sportives et de sécurité (rapport N°R230889-A1 du 25/05/2023).

Ce rapport a mis en évidence des valeurs non homogènes concernant les qualités sportives (rebond vertical du ballon, absorption des chocs, ...).

Les caractéristiques de glissance de la surface sont inférieures à l'exigence minimale de la norme EN 14904 sur les différents points de mesure (surface trop glissante).

Par ailleurs, le contrôle de la planéité et l'examen visuel de surface conformément à la norme EN 13036-7 a révélé la présence de défauts, d'éclats de bois sur lames et des zones gondolées.

Devant ce constat, la ville de Tulle a décidé de procéder au remplacement du sol sportif à l'identique dans le choix technique et dans sa totalité :

Descriptif des travaux à programmer :

- Dépose et évacuation du revêtement sportif existant, des plinthes et des seuils périphériques
- Evacuation des déchets en déchetterie spécialisée
- Préparation du sol support (ponçage général si nécessaire et enlèvement des particules non adhérentes, ...)
- Réception du support et contrôle de la planéité par un prestataire indépendant
- Correction localisée de la planéité conformément à la norme en vigueur
- Fourniture et pose d'un nouveau parquet sportif type Sylvasport Premium Junckers ou équivalent techniquement sur simple lambourdage
- Fourniture et pose des plinthes périphériques
- Réalisation des tracés sportifs et trappons d'accès
- Nettoyage de chantier

SYNTHESE FINANCIERE

Allotissement des lots : lot unique

Estimatif global des travaux : 150 000 € HT



Plan de financement

Réfection complète du sol multi-sports de la salle de compétition du centre culturel et sportif

| Partenaires | Financement | % | | |
|---------------------------|--------------|---------|--|--|
| Etat : DETR 2024 | 52 500.00 € | 35.00% | | |
| Agence Nationale du Sport | 30 000.00 € | 20.00% | | |
| Conseil Départemental | 37 500.00 € | 25.00% | | |
| Part Ville | 30 000.00 € | 20.00% | | |
| Total HT | 150 000.00 € | 100.00% | | |

Le Maire,

Bernard COMBES.



CENTRE CULTUREL ET SPORTIF REFECTION COMPLETE DU SOL MULTI-SPORTS - SALLE DE COMPETITION

SYNTHESE FINANCIERE

| Nature des prestations à réaliser | Montant HT |
|---|--------------|
| Diagnostic structurel et divers | 2 400.00 |
| Installation de chantier | 1 000.00 |
| Dépose et évacuation du revêtement sportif compris toutes sujétions | 12 000.00 |
| Travaux de préparation / corrections partielles de la planimétrie du support | 7 000.00 |
| Fourniture et pose d'un parquet massif hêtre 22 mm sur simple lambourdage compris points singuliers, conforme à la norme EN 14904 Classe A4 | 123 000.00 |
| Tracé des lignes de jeu et trappons d'accès | 4 000.00 |
| Nettoyage de chantier | 600.00 |
| | 150 000.00 € |

Pôle ingénierie Bâtiment et Voirie Services techniques Ville de TULLE





ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que le CCS (Centre Culturel et Sportif), concerné par les travaux de réfection complète du sol multi-sports de la salle de compétition pour lesquels la Ville sollicite une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, est propriété de la Ville de Tulle.





ATTESTATION DE NON-COMMENCEMENT DE TRAVAUX

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que les travaux afférents à la réfection complète du sol multi-sports de la salle de compétition du centre culturel et sportif pour lesquels je sollicite le soutien financier de l'Agence Nationale du Sport, n'ont reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des travaux avant que le dossier de demande de subvention afférent ne soit déclaré ou réputé complet.





ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'AUTHENTICITE ET DE L'INTEGRITE DES PIECES DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FINANCEMENT SOLLICITE AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Je, soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, certifie sur l'honneur l'authenticité et l'intégrité des pièces du dossier de demande de subvention à l'Agence nationale du Sport qui ont fait l'objet d'une signature originale manuscrite et ont été téléchargées dans InfraSport, plateforme de demande de subvention en ligne de l'Agence Nationale du Sport.

Je m'engage à conserver ces documents originaux et à les transmettre à l'Agence ou à les présenter en cas de contrôle sur pièce et sur place.

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le Maire,

Bernard COMBI

THE DEE



ATTESTATION DE CLASSEMENT EN ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que la Ville de Tulle est l'une des communes classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Nature du document annexé : Carte des communes de Corrèze situées en ZRR, 2023 et Zonage des politiques publiques de Tulle (extrait de l'observatoire des territoires)



Classée en ZRR (17 684) Partiellement classée en ZRR (36)

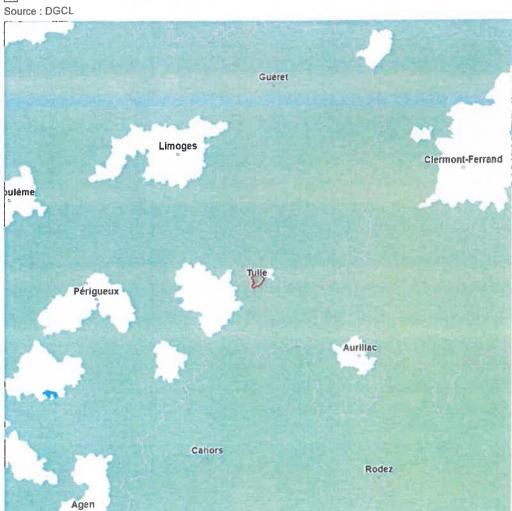
Hors ZRR (17 225)



Communes (2023)

20km

1 ZRR - Zone de revitalisation rurale



© Observatoire des territoires, ANCT 2023 - IGN Admin Express

1 sur 1

Tullo



Zone d'étude Tulle (commune (2023)), comparée avec France CHIFFRES CLÉS - QUELS ZONAGES DE RATTACHEMENT POUR UNE COMMUNE ?

Quelques zonages de rattachement

| Indicateurs | Tulle |
|---|--------------------------------|
| AFR - Aide à finalité régionale (2022-2027) : Type d'aide | Intégralement |
| Loi Littoral | Hors loi Littoral |
| Massifs - Communes concernées | Zone de massif |
| Montagne - zonage agriculture | Zone de montagne (agriculture) |
| Montagne - zonage urbanisme | Zone de montagne (urbanisme) |
| PN - Parcs nationaux | Hors parc national |
| PNR - Parcs naturels régionaux | Hors PNR |
| QPV - Quartiers prioritaires de la politique de la ville 2015 | Hors Politique de la ville |
| ZRR - Zone de revitalisation rurale | Classée en ZRR |

Source: DGCL, 2022-2027 + DGALN - SIDAUH, loi littoral du 3 janvier 1986 + ANCT, décret du 16 janvier 2004, modifié par le décret du 8 septembre 2016 + Ministère de l'Agriculture, arrêtés établis entre le 26 juin 1961 et le 30 mars 2021 + DGAN-SIDAUH, loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 + OFB, 23/06/2021 + Décrets portant création des 58 parcs naturels régionaux existants en date du 19/12/22 + ANCT - ONPV, 14/09/2015 + DGCL

Programmes ANCT

| Indicateurs | luite |
|---|----------------------------------|
| Villages d'Avenir : Communes bénéficiaires | Hors programme Villages d'Avenir |
| Action Cœur de Ville (ACV) : Communes bénéficiaires | Concernée par le programme ACV |
| Petites villes de demain (PVD) : Communes bénéficiaires | Hors programme PVD |
| Territoires d'industrie (TI) : Communes bénéficiaires (2018-2023) | Dans un territoire d'industrie |
| Territoires d'industrie (TI) : Communes bénéficiaires (2023-2027) | Dans un territoire d'industrie |
| Territoires d'industrie (TI) : Communes bénéficiaires (2023-2027) | Dans un territoire d'industrie |

Source : ANCT



Planning prévisionnel

Salle de compétition - Centre Culturel et Sportif

| 1000 | 19h - 22h | | 17h - 19h | | 13h30 - 17h | 12h - 13h30 | 9 | 8h - 12h | | | | |
|--------------|---------------|-------------|--------------|----------|-----------------|-------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------|--|
| ממט מממונכי | club adultes | | club jeunes | | club jeunes | | centre hospitalier | | Sourches Hanne | collèges - lycées | lundi | |
| club adultes | | | club jeunes | | collège section | | concect incre | collèges - lycées | mardi | | | |
| כומט מממורכי | club adultas | | club iolines | C d | SSINIS | | Campus Junior | Mairie de Tulle | mercredi | | | |
| כומה מתחורבי | عطالباد طبيات | cian Jeaner | club jeunes | | club jeunes | | collège section | | colleges - lycees | collèges - lycées | jeudi | |
| כומה מחמורבי | Club adultos | club jeunes | | sportive | collège section | | colleges - lycees | collèges - lycées | vendredi | | | |
| adultes | compétitions | jeunes | compétition | jeunes | compétition | | jeunes | compétition | samedi | | | |
| | | adultes | compétitions | adultes | compétitions | | adultes | compétitions | dimanche | | | |



Relevé D'Identité Bancaire de la Ville de Tulle

BANQUE DE FRANCE RC PARIS B572104891 Relevé d'identité bancaire

TITULAIRE: TRESORERIE DE TULLE SIRET 13001472300386

Domiciliation : BDF TULLE (00846)

| | | Ide | entification | nationale (l | RIB) | | |
|----------------------|-------------|-------------|-----------------------|---------------|--------------------------|------|-----|
| Code banque 30001 | | Code g | Code guichet 00846 | | n° compte D1990000000 | | |
| | | 300 | | | | | |
| | | Ident | tification int | ernationale | (RIB) | | |
| IBAN | FR26 | 3000 | 1008 | 46D1 | 9900 | 0000 | 065 |
| dentificati | on Swift de | a BDF (BIC | ;) | BDFE | FRPPCCT | | |